

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 23 (1997)

Heft: 1

Artikel: Evolution de l'intégration des jeunes Turcs issus de l'immigration en Belgique francophone : analyse d'observations répétées à cinq années d'intervalle

Autor: Manço, Altay A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**EVOLUTION DE L'INTÉGRATION DES JEUNES TURCS ISSUS
DE L'IMMIGRATION EN BELGIQUE FRANCOPHONE.
ANALYSE D'OBSERVATIONS RÉPÉTÉES
À CINQ ANNÉES D'INTERVALLE**

Altay A. Manço

Chercheur à l'Université de Liège (Belgique)

1. Introduction : une contribution au débat assimilation-intégration

Les caractéristiques socio-économiques des jeunes issus de l'immigration font l'objet, dans la littérature scientifique, de différents types d'analyses (Feld, 1992):

- Il s'agit d'abord de l'étude de la fécondité et de la nuptialité en comparaison avec la population du pays d'accueil. S'agissant d'une approche socio-démographique, un type d'analyse connexe concerne l'évaluation à plus ou moins long terme de l'impact démographique et économique des flux migratoires.
- Dans un registre plus spécifiquement socioculturel et économique, il s'agit de circonscrire les indices de «*l'intégration*» de la population étrangère, indices parmi lesquels on compte les stratégies familiales, communautaires ou individuelles d'insertion qui impliquent les jeunes.

Si le concept le plus souvent utilisé dans ce cadre est bien celui d'intégration, la réalité sociologique que désigne ce terme correspond, en fait, le plus souvent, au processus *d'assimilation culturelle* de populations issues de l'immigration, qui se caractérise par l'adoption, par les acteurs migrants, de valeurs culturelles et de pratiques sociales dominantes dans la société d'accueil. L'assimilation peut donc se définir comme *l'insertion d'individus d'origine étrangère aux structures socio-économiques et aux institutions culturelles et politiques légitimées dans la société autochtone* (Manço A. et U., 1993; Mehrländer, 1988). Un certain nombre d'indicateurs de l'adaptation (unilatérale) des immigrés à la société d'accueil sont avancés par différents auteurs (Tribalat, 1995). Parmi ces indicateurs, on dénombre généralement :

- l'augmentation des unions mixtes et l'adaptation de la natalité aux normes locales, pour ce qui est de l'aspect démographique;

- l'accroissement des connaissances linguistiques, l'usage de la langue du pays d'accueil dans la famille, l'amélioration de la scolarité des enfants, l'amélioration de l'insertion professionnelle avec mobilité ascensionnelle, l'autonomisation des individus d'origine étrangère par rapport au contrôle social communautaire et la sécularisation de l'identité culturelle, pour ce qui est des registres socio-économique et culturel.

L'analyse de ces indicateurs peut aussi déboucher sur la définition de critères permettant d'apprécier le degré d'assimilation de divers groupes nationaux. Ainsi, en France, s'efforce-t-on de déterminer (Haut Conseil à l'Intégration, 1991, cité par Feld, 1992) les dimensions de l'intégration dans les domaines de la nationalité, de la famille, de la promotion sociale et de la vie en société. Ces dimensions sont synthétisées en 12 critères qui, traduits en 23 indicateurs statistiques, composent une sorte de «tableau de bord» de la population d'origine étrangère ...

Les limites de ces démarches résultent de la difficulté à choisir judicieusement les populations de référence à comparer aux groupes-cibles, et de l'approche statique de cette collecte de données qui ne donne pas la possibilité de tracer les trajectoires migratoires et d'insertion des groupes, des individus ou des familles. En outre convient-il de prendre en compte que certaines caractéristiques particulières à une communauté étrangère (comme la pratique religieuse, par ex.), même si elles perdurent longtemps après l'immigration, ne constituent pas nécessairement des symptômes de marginalisation¹ (Feld, 1992).

Dans un scénario d'assimilation, tous les efforts à consentir reposent sur les épaules des immigrés; la société d'accueil s'arrogeant le droit de juger de la «bonne intégration» des uns et des autres. Cette conception passe sous silence des phénomènes tels que l'inégalité des droits sociaux et politiques entre immigrés et autochtones, et les mécanismes d'exclusion scolaire et sociale (notamment, les discriminations et la segmentation du marché du travail) dont sont victimes les immigrés et leurs enfants, mêmes naturalisés. De même, les récessions économiques qui peuvent entraver le potentiel d'intégration de la population issue de l'immigration ne sont pas prises en compte.

Les indicateurs cités plus haut mesurent néanmoins l'amélioration des conditions de vie des immigrés et de leurs descendants. C'est là que réside

1 L'assimilation économique n'est en effet pas incompatible avec une certaine conservation de l'identité originelle : l'identité culturelle et sociale n'est-elle pas une formation souple, en constante rééquilibration ? Le cas échéant, l'assimilation partielle que requiert la mobilité socio-professionnelle, est une des conditions nécessaires à un apport original de valeurs, voire d'institutions de la part du groupe immigré. Notons que si cette condition est bien nécessaire, elle n'est cependant pas suffisante : l'apport original dont il est question doit encore être souhaité et rendu possible par chacune des communautés culturelles en présence.

précisément leur intérêt, même s'ils constituent également les indices de disparition des identités sociales de type ethnique : dans une telle démarche scientifique, c'est essentiellement le déclin de la sociabilité immigrée qui est scrutée. Les groupes immigrés qui semblent résister à cette évolution linéaire sont en même temps, plus que d'autres, sujets à l'exclusion sociale. Bien souvent, le repli communautaire justifiera aux yeux de la société autochtone la marginalisation qui frappe les groupes issus de l'immigration (Manço A. et U., 1996).

2. Mesurer l'assimilation

Examinons de manière plus approfondie les indicateurs de l'assimilation des migrants les plus communément présents dans la littérature, et ce à propos de trois champs : le travail, l'école et la participation sociale (Manço A. et U., 1990–1991).

2.1 Assimilation par insertion socio-professionnelle

L'accès à une occupation professionnelle valorisante demeure indispensable pour une position «satisfaisante» dans la stratification sociale. Ainsi, pour des jeunes issus de l'immigration, comme pour les autres, l'accès à un emploi reste encore le mode principal d'insertion dans la société. La sécurité et la stabilité que cet emploi est en mesure de procurer, la présence et le type de contrat avec l'employeur, la nationalité de celui-ci, l'horaire de travail, le secteur dans lequel il s'inscrit, la concordance entre ce secteur et les études accomplies, les perspectives de promotion, les revenus, la reconnaissance sociale et le bénéfice symbolique qu'en retire le travailleur sont au nombre des indicateurs qui aident à déterminer le niveau d'insertion professionnelle. Par ailleurs, la durée totale du chômage subi, les raisons de cet état, les méthodes de recherche d'emploi utilisées, la réalisation de travaux complémentaires rémunérés, ... interviennent également dans l'appréciation du niveau d'insertion au marché de l'emploi (Mehrländer, 1988).

2.2 Assimilation par insertion scolaire

La réussite scolaire est encore présentée comme le facteur qui conditionne le plus l'accès au marché de l'emploi. Mais cette relation mécanique est de plus en plus mise à mal par la crise persistante de l'emploi et les processus de ségrégation rencontrés sur le marché du travail.

La réussite de la scolarité est mesurée à la fois par la qualité, la quantité et le contenu des études suivies, ainsi que par leur réussite. Le couronnement des études par les titres requis, le nombre peu élevé d'années «perdues», le choix des orientations valorisées et le niveau de qualification atteint en fin de formation sont les critères d'une insertion scolaire de qualité.

2.3 *Assimilation par insertion socio-politique*

La participation sociale et politique aux institutions du pays d'emploi passe, pour l'étranger, par une connaissance aussi étendue que possible de la ou des langues du pays d'accueil. Très souvent, les compétences orales, écrites ou de lecture, bloquent l'accès à l'insertion. Mehrländer (1988) souligne l'importance d'un entourage de pairs ou d'alliés autochtones et la fréquentation d'associations ou de groupements. La syndicalisation, la connaissance de ses droits et des procédures administratives sont aussi de bons indicateurs. Le couronnement de l'insertion socio-politique est sans doute l'accès à tous les droits de citoyenneté comme le droit de vote; en Belgique, cet accès n'est actuellement praticable dans la plupart des cas² que par la voie de la naturalisation.

3. Facteurs d'assimilation

Pour Mehrländer (1988), la présence ou non d'une main d'oeuvre autochtone suffisante dans une région donnée est autant une des causes de l'appel aux migrations vers cette région qu'un des facteurs influençant l'assimilation des migrants. Le degré de développement économique de la région d'immigration, les processus de reconversion à la suite des crises économiques subies par cette région, la distribution de la main d'oeuvre étrangère et son sort à l'issue des phases de restructuration sont les principaux facteurs influençant l'assimilation ou, *a contrario*, la marginalisation des travailleurs étrangers et de leur famille.

Des mesures juridiques ou socio-politiques peuvent, dans un tel contexte conjoncturel, rétablir un équilibre. Ainsi, les mesures favorisant l'embauche des étrangers, la lutte contre l'exploitation de travailleurs clandestins, la poursuite des actes racistes, xénophobes ou des discrimination et enfin une politique de naturalisation sont parmi les mesures pouvant être prises en faveur de l'assimilation socio-économique de la population étrangère. D'aucuns soulignent

2 Les ressortissants de l'Union européenne installés en Belgique peuvent participer au scrutin communal.

encore l'effet des attitudes des autochtones envers les étrangers, en général, et envers la jeunesse issue de l'immigration, en particulier (Born et al., 1988).

Les structures de formation et leur accessibilité socioculturelle aux familles immigrées peuvent être le tremplin d'une mobilité ascendante ou, selon les cas, d'une exclusion sociale précoce. Les imperfections du système scolaire et en particulier, son incapacité à gérer la pluralité socioculturelle produisent un échec scolaire massif avec tous les risques de marginalisation socio-économique que cette situation comporte.

Curieusement, il apparaît que les facteurs principaux qui peuvent favoriser l'assimilation sont essentiellement de type institutionnel et dépendent des politiques d'immigration et d'accueil des Etats récepteurs, alors que la théorie de l'assimilation énonce l'individu migrant comme le principal artisan de ce processus.

Bien sûr, d'autres données de nature socio-démographique comme la taille de la famille d'origine, la composition de celle-ci et le sexe du chef de ménage sont également au nombre des variables exerçant une influence sur l'intensité de l'assimilation.

Le facteur temps, à travers le nombre d'années passées dans le pays d'accueil, le lieu de naissance, l'âge à l'arrivée au pays d'accueil, ... ont aussi une influence sur ce processus.

4. L'intégration et ses indicateurs

Au-delà de la conception quelque peu mécanique de l'adaptation des migrants à leur nouveau contexte de vie que tâche d'objectiver la notion d'assimilation, il est possible de développer *un point de vue constructiviste de l'intégration sociale*. Dans cette voie, une information de nature psychosociologique sur les familles immigrées semble d'un vif intérêt pour l'évaluation de leur devenir en terre d'immigration : la nature et l'importance des relations familiales ou intergénérationnelles, l'existence des réseaux de solidarité, par exemple, jouent en effet un rôle prépondérant dans l'intégration socio-professionnelle des jeunes étrangers (Feld, 1992; Feld et Manço, 1994). Or, la vitalité de cette vie «communautaire» est largement synonyme de réactualisation des sentiments d'appartenance au groupe et à la culture d'origine.

L'effet sur l'intégration des variables subjectives, comme l'existence de projets axés vers le pays d'origine (le retour) ou, au contraire, l'existence d'un investissement dans le pays d'accueil (achat d'un habitat, importance accordée

à la scolarisation, l'apprentissage linguistique, ...), ainsi que les attitudes envers la société d'accueil, semblent également importants. Il est donc pertinent de poser l'hypothèse d'une *intégration qui équivaldrait non à l'abandon de la culture d'origine, mais bien à son articulation aux exigences d'une insertion socio-professionnelle dans le pays d'accueil.*

5. Recommandations méthodologiques

5.1 Choix d'un schéma de recherche

L'analyse du processus d'intégration nécessite une investigation à un niveau suffisamment désagréé pour tenir compte de l'origine nationale des jeunes étrangers, de leur histoire migratoire, du contexte économique, etc. Ces données ne sont pas produites (si ce n'est de manière fragmentaire et occasionnelle) par l'appareil statistique de la plupart des pays européens. Dans le cas de la Belgique, une investigation sous forme d'enquête s'avère d'autant plus impérative que les caractéristiques de l'immigration sont multiformes : flux qui s'échelonnent sur une longue période, grand nombre de pays d'origine, concentrations régionales très contrastées, etc. (Feld et Manço, 1994).

Par ailleurs, le temps est indiscutablement un des paramètres essentiels dans l'examen des modalités d'intégration sociale et des déterminants qui les sous-tendent. Il convient donc d'adjoindre à l'investigation une dimension temporelle mettant en évidence les diverses étapes des «modalités familiales d'installation» (elles-mêmes sous l'influence de la conjoncture générale). La démarche suivie à cette fin peut consister tant en une comparaison intergénérationnelle (Feld et Manço, 1994) qu'en la confrontation des états successifs d'un même groupe.

Il semble donc utile de recourir à des stratégies de recherche *longitudinales*. Dans l'idéal, on interrogera les mêmes individus à différents moments (*panel surveys*). Si cette méthode permet de mesurer le changement social avec précision, elle est difficile à mettre en oeuvre en raison de son coût et des difficultés d'opérationnalisation (importante mortalité expérimentale). Il est également possible de recourir à des *enquêtes répétées* (mesures réalisées à divers moments sur des échantillons comparables, mais non identiques). Bien que cette dernière méthode soit couramment appliquée dans le domaine de l'étude des opinions³,

3 Pensons notamment à «l'Eurobaromètre» ou à sa version locale développée à l'Université de Liège (Wallonie) par le Centre Liégeois d'Etude de l'Opinion (C.L.E.O.) : «le Wallobaromètre» (Jacquemain et al., 1994).

de nombreuses conditions⁴ doivent être remplies pour que les résultats provenant de deux enquêtes différentes puissent être comparées.

5.2 *Recherches belges*

Une synthèse des principales enquêtes scientifiques concernant, par exemple, la scolarité des jeunes issus de l'immigration en Belgique francophone est présentée par Ouali et Rea (1994) qui expliquent le différentiel de scolarité entre jeunes autochtones et jeunes issus de l'immigration par la présence, en plus des déterminants socio-économiques et culturels classiques, des effets discriminatoires produits par l'institution scolaire. L'importance des représentations à propos de la scolarité des élèves et de leur famille est également soulignée.

La synthèse de Ouali et Rea (1994) porte sur plusieurs enquêtes datant de 1976 à 1992 et réalisées auprès d'échantillons de jeunes étrangers. Toutefois, ces investigations poursuivant des objectifs divers ne permettent pas une comparaison portant sur la durée : du reste, la synthèse ne recense aucune recherche qui présente un caractère longitudinal permettant de mesurer l'évolution dans le temps des tendances observées.

Le Panel de Démographie familiale composé de plusieurs universités belges, dont l'Université de Liège, produit, quant à lui, un grand nombre d'indicateurs portant, notamment, sur les conditions de vie des ménages belges⁵. La banque de données du Panel contient des informations sur un échantillon de plus de 2'000 ménages, représentatifs des ménages belges, rencontrés chaque année depuis 1992. Cependant, cet échantillon ne permet pas de focaliser sur le cas de certaines nationalités étrangères représentant une faible proportion de la population globale.

En somme, la seule possibilité de comparaison entre des données concernant les jeunes étrangers, observés à des périodes différentes, nous est offerte par une enquête nationale (« Histoire de migration et mobilité sociale ») coordonnée par le Département de Sociologie de la Vrije Universiteit Brussel (V.U.B.) et réalisée en 1995 avec la collaboration, entre autres, du Groupe de Recherches

4 Ainsi, il est nécessaire que les enquêtes comparées portent sur des échantillons de définition similaire (Delville, 1992), comportant des taux de refus et de non-réponses semblables (Michelat et Simon, 1992) et utilisant des questions formulées de manière identique (Grémy, 1992).

5 Cfr., entre autres, Cloqueur, Gauthier et Stassen, 1995 et Gavray et Born, 1995. La première recherche concerne les relations intergénérationnelles dans les ménages belges, la seconde s'intéresse aux déterminants du bien-être psycho-social, à travers une focalisation sur les dynamiques de l'inégalité sociale.

Economique et Sociale sur la Population (G.R.E.S.P.) de l'Université de Liège (U.Lg).

5.3 Sources de la présente recherche

La partie empirique de la présente étude sur l'évolution du degré d'intégration des jeunes issus de l'immigration se base sur la comparaison des données de l'enquête «Histoire de migration et mobilité sociale» (1995) avec les observations réalisées par une équipe de l'Université de Liège dans le cadre d'une recherche sur l'intégration des jeunes étrangers en Belgique francophone (Manço A. et U., 1990–1991). Plus spécifiquement, pour des raisons de disponibilité de données, l'analyse présentée ici porte exclusivement sur des sous-échantillons de *jeunes hommes de nationalité turque*. Sous peu, une tentative similaire sera réalisée à propos de la population masculine marocaine, puisque l'enquête «Histoire de migration et mobilité sociale» (1995) s'intéresse uniquement au cas des hommes issus de l'immigration turque et marocaine.

5.3.1 «Enquête auprès des jeunes issus de l'immigration sur l'insertion aux structures de formation et au marché du travail» – G.R.E.S.P./ Université de Liège (1990).

L'objectif de cette recherche réalisée entre 1989 et 1991 était de décrire l'état d'insertion socio-économique et scolaire de la jeunesse issue de l'immigration, et de tenter d'expliquer cet état et les disparités qu'il renferme à l'aide de facteurs tels que, l'histoire individuelle et familiale, les facteurs socio-géographiques, socio-économiques et culturels. Les sujets de l'échantillon de 1990 (1'000) sont représentatifs de la population des jeunes étrangers (hommes et femmes) de 16 à 26 ans installés en Belgique francophone. Cet échantillon comportait un total de 81 jeunes hommes turcs (Manço A. et U., 1990–1991). Le questionnaire était composé de 160 items portant sur la famille, la scolarité et l'expérience socioprofessionnelle des jeunes. Dans les localités sélectionnées par tirage aléatoire, les personnes interviewées furent interpellées dans différents lieux publics. Choisis au hasard et interrogés dans l'anonymat (par des enquêteurs Belges masculins ou féminins), ces sujets répondent à des quotas d'âge, de sexe et de nationalité d'origine. Un certain nombre sont des personnes naturalisées.

5.3.2 *Enquête «Histoire de migration et mobilité sociale» – sous la coordination du Département de Sociologie de la Vrije Universiteit Brussel (1995).*

Cette enquête coordonnée par l'Université libre flamande de Bruxelles (1994–1996) est une investigation portant sur la population masculine turque et marocaine installée en Belgique. Elle fait suite à une autre étude de la même université qui était consacrée au cas de la population féminine turque et marocaine installée en Flandre et à Bruxelles.

Le questionnaire développé à l'occasion de cette recherche comporte 419 items couvrant des domaines tels que l'histoire migratoire, la famille, la maîtrise linguistique, la formation scolaire, la carrière professionnelle, la formation post scolaire, les attitudes culturelles, ... L'outil d'enquête est disponible en quatre versions (turc/français, turc/néerlandais, arabe/français, arabe/néerlandais). L'échantillon compte près de 3'000 individus étrangers de plus de 18 ans, choisis aléatoirement sur base de listes nominales de population. Plus de 300 enquêteurs masculins turcs et marocains ont été formés pour procéder à l'application du questionnaire; un nombre appréciable d'interviews ont été réalisés dans la langue d'origine des répondants. Actuellement, seules sont disponibles les données concernant la population turque. L'hiatus de plus de 12 mois entre le tirage au sort des sujets et la visite à leur domicile explique qu'un certain nombre de répondants soient, entre temps, devenus Belges.

De façon à rendre comparable l'enquête réalisée en 1995 et celle réalisée en 1990, la démarche statistique appliquée dans cet article a exclusivement porté sur le sous-échantillon de sujets jeunes (de 19 à 26 ans et de 21 à 31 ans) vivant dans 15 municipalités de la Belgique francophone⁶; ces communes furent concernées tant par la recherche de 1990 que par celle de 1995. Pour ce qui est de l'enquête de 1995, le sous-échantillon de jeunes turcs de 19–26 ans installés

6 Il s'agit des communes suivantes : Anderlecht, Bruxelles-ville, Charleroi, Farciennes, La Louvière, Liège, Mons, Namur, Quaregnon, Saint-Gilles, Saint-Josse-Ten-Noode, Schaerbeek, Seraing, Verviers, Visé. Cette restriction est nécessaire pour garantir la comparabilité entre les échantillons de 1990 et de 1995. Mais on remarque, après analyse, que peu de caractéristiques, somme toute, distinguent les Turcs installés en Belgique francophone de leur compatriotes vivant en Flandre. Ainsi, les seules distinctions notables concernent la situation sur le marché de l'emploi : les Turcs de Flandre semblent en effet bénéficier d'emplois industriels plus caractéristiques (dans des entreprises de grande taille), de conditions d'emploi plus favorables (moins de temps partiels, de travail de nuit ou de week-end, salaire légèrement plus important) et semblent souffrir moins du chômage. Alors qu'en Belgique francophone, les jeunes turcs bénéficient d'un niveau de formation et de maîtrise de la langue du pays d'accueil légèrement plus favorable qu'en Flandre, ils sont pour la plupart obligés de se contenter d'emplois peu stables dans les secteurs du nettoyage et de la construction. Une autre différence importante concerne les conceptions philosophiques. Les jeunes du nord du pays présentent en effet une structure idéologique plus conservatrice que ceux vivant dans la partie francophone. On observe notamment un taux de pratique religieuse plus élevé parmi les Turcs de Flandre.

dans les communes citées comporte 195 personnes et celui des jeunes de 21–31 ans 256 personnes (voir le tableau).

Dans le cadre de notre tentative de comparaison, n'a été considérée qu'une cinquantaine d'items communs aux deux questionnaires appliqués en 1990 et 1995. Ces items concernent certaines caractéristiques scolaires, socioprofessionnelles et socioculturelles des sujets.

Deux types de comparaisons temporelles

Type de la comparaison	Echantillons aléatoires de jeunes Turcs en Belgique francophone	Echantillon 1990 U.Lg / G.R.E.S.P.	Echantillon 1995 V.U.B. (+ U.Lg ...)
Evolution des conditions de la classe d'âge 16–26 en cinq années	Classe d'âge considérées Taille des échantillons	16–26 ans 81 personnes	19–26 ans 195 personnes
Evolution des conditions de la classe d'âge 16–26 de 1990 cinq ans plus tard	Classe d'âge considérées Taille des échantillons	16–26 ans 81 personnes	21–31 ans 256 personnes

5.4 Test de la comparabilité des échantillons de jeunes turcs et limites de l'étude

Au départ des échantillons de 1990 et de 1995, deux types de comparaisons temporelles sont possibles (voir le tableau):

- évaluer l'évolution, entre 1990 et 1995, des conditions de vie et des comportements des jeunes turcs de 16 à 26 ans installés en Belgique francophone;
- évaluer le devenir des jeunes turcs de la classe d'âge 16–26 de 1990, cinq ans plus tard (classe 21–31 ans en 1995).

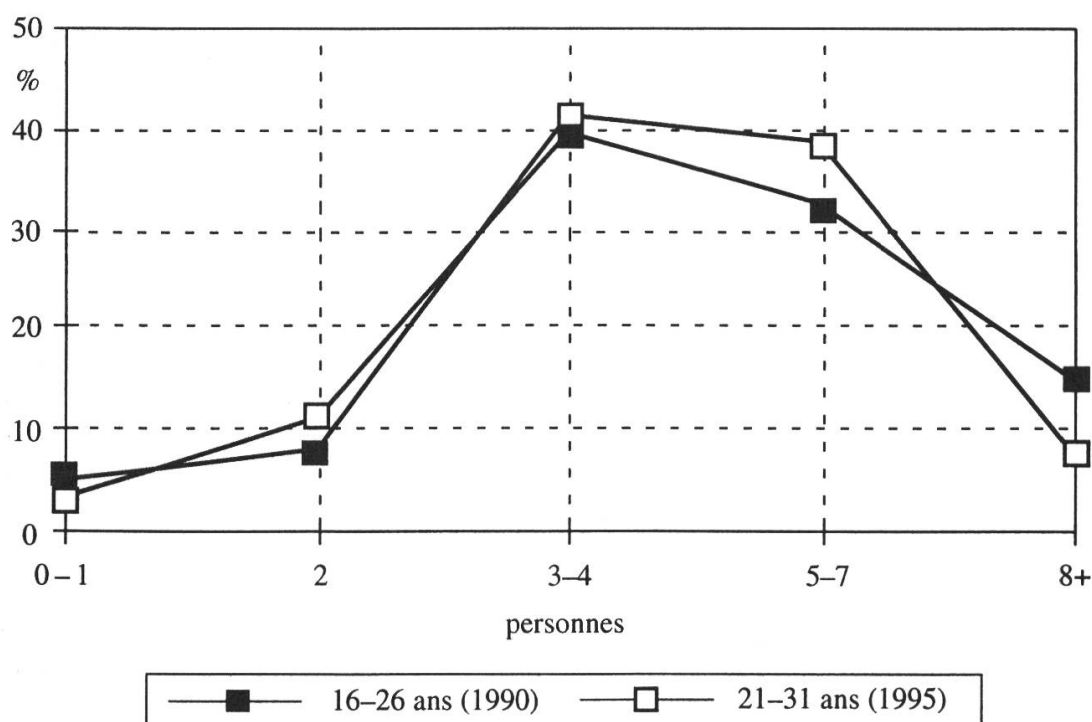
Nous ne pouvons considérer la seconde de ces tentatives de comparaison temporelle comme une enquête «en panel», dans la mesure où les échantillons comparés ne sont pas constitués des mêmes individus. La comparaison longitudinale peut néanmoins être autorisée du fait qu'il s'agit à chaque fois

d'échantillons aléatoires. Ainsi, notre démarche s'apparente à la méthode des «enquêtes de suivi d'opinion» (Pagès et al., 1992). Bien sûr, la différence entre les classes d'âge considérées dans la première tentative de comparaison (16–26 en 1990 et 19–26 en 1995), notamment, introduit un biais de mesure. Mais nous avons tenu à ne pas diminuer davantage la taille de l'échantillon de 1990 et préféré introduire un procédé correctif là où cette différence de classe d'âge pouvait inférer un biais important (exemple : la proportion de jeunes diplômés des études secondaires supérieures, ...).

Quelques-uns des résultats, ayant peu de raisons de différer entre l'échantillon 16–26 de 1990 et l'échantillon 21–31 de 1995⁷, permettent de tester la comparabilité des deux ensembles. Ainsi, la distribution de la taille de la fratrie et la distribution des rangs de naissance (proportions respectives des aînés, puînés et cadets) ne sont pas significativement différentes entre les deux échantillons⁸ (graphique 1 et 2).

Graphique 1

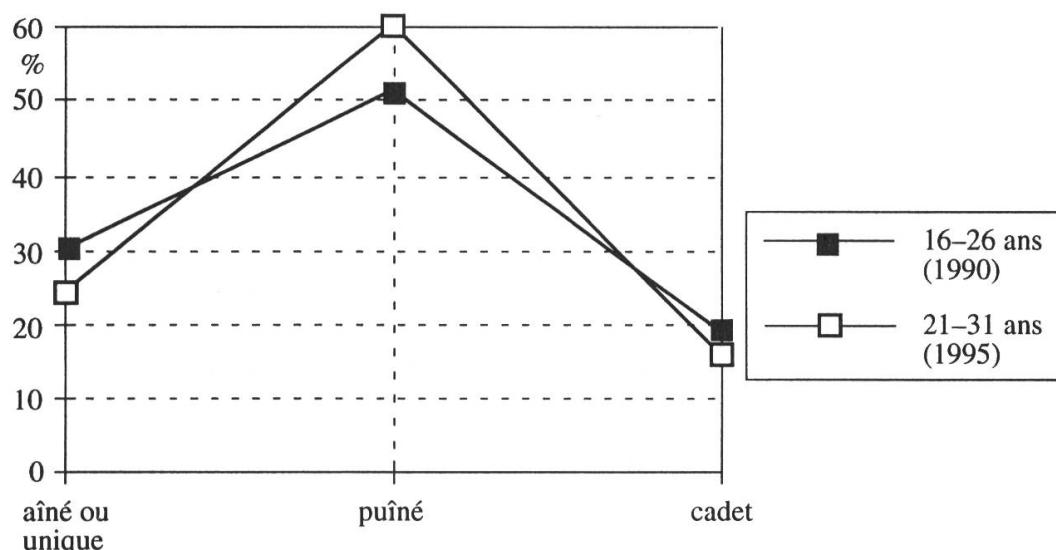
Taille de la fratrie (sans le sujet) selon les groupes (en %)



7 Taille de la fratrie et distribution des rangs de naissance, les parents des sujets ayant, pour la plupart, terminé leur cycle de fécondité; fréquentation scolaire et types de diplômes, tous les sujets étant au-delà de l'obligation scolaire; l'activité professionnelle du père, etc.

8 Le test statistique utilisé dans le cadre de cette étude est l'analyse de contingence qui, compte tenu de la taille des échantillons, indique, pour un seuil de dépassement de 5 points, que seules les différences supérieures à 10% sont considérées comme significatives.

Graphique 2
Rang de naissance (en %)



Le graphique 3 montre que si une série de correctifs sont introduits afin de rendre comparables les résultats de l'enquête de 1990 et ceux de l'enquête de 1995⁹, la distribution des cycles d'études les plus hauts fréquentés par les sujets de 19 à 26 ans en 1990 et ceux de 24 à 31 ans en 1995 ne se différencient pas significativement. Nous pouvons par conséquent considérer les échantillons de 1990 et de 1995 comme comparables.

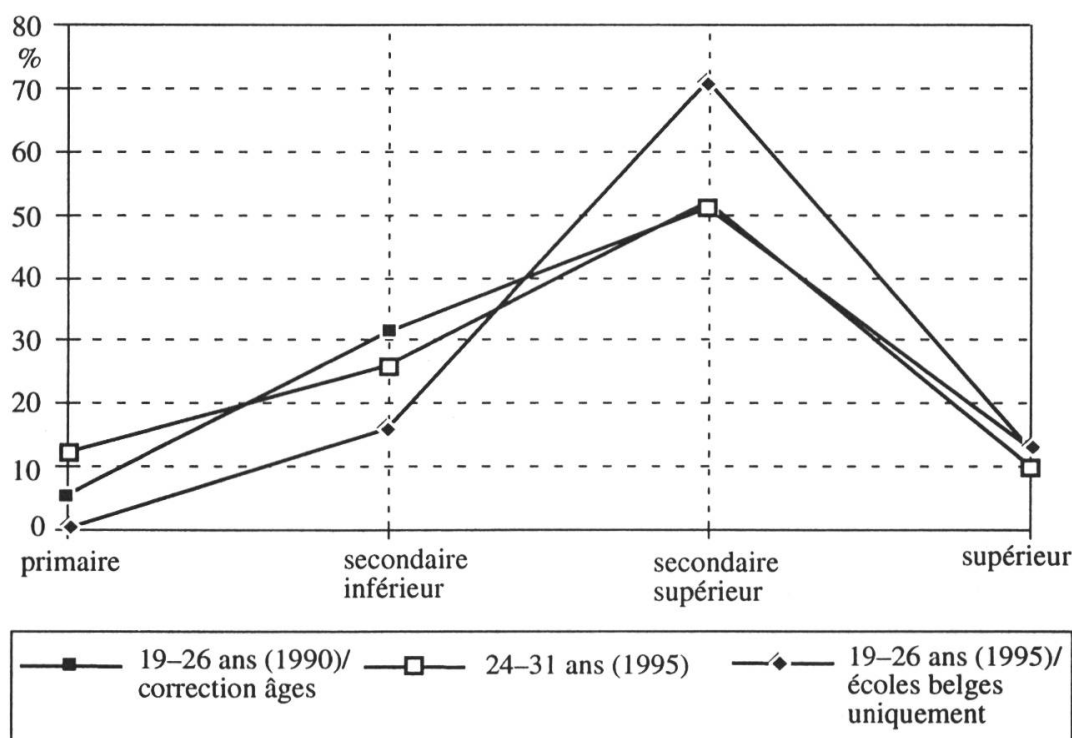
Par contre, toujours dans le graphique 3, on constate aisément l'amélioration du niveau de scolarisation de la classe 19-26 en 1995 par rapport à la même classe d'âge 5 ans plus tôt. Actuellement, les jeunes ayant fréquenté le cycle secondaire supérieur sont 1,4 fois plus nombreux qu'en 1990. Malheureusement, cette amélioration n'influence, pour l'heure, en rien la fréquentation du cycle supérieur par des jeunes hommes issus de l'immigration turque en Belgique francophone.

Ainsi testées, les comparaisons proposées dans le cadre de cette étude nous permettent d'énoncer des hypothèses quant à l'évolution de la population étudiée.

Ces observations ne nous renseignent cependant en rien sur les différences entre les conditions et les comportements des jeunes turcs (personnes de moins de 31 ans par exemple) et de l'ensemble de l'échantillon concerné par l'enquête

9 Prendre uniquement en considération les jeunes de 19 à 26 ans en 1990, ceux de 24 à 31 ans en 1995. Considérer uniquement la scolarité effectuée en Belgique.

Graphique 3
Fréquentation scolaire (en %)



de 1995 (Turcs de 19 à 80 ans). De même, il semble important de disposer d'un tableau comparant la situation observée auprès des jeunes turcs et celle correspondant à l'ensemble de la population jeune étrangère vivant en Communauté française de Belgique¹⁰.

5.5 Jeunes Turcs dans l'ensemble de la population étrangère

Une précédente recherche se basant sur les résultats de Manço A. et U. (1990–1991) a montré d'importantes différences *entre la population des jeunes Turcs et celle de l'ensemble des jeunes étrangers vivant en Belgique francophone* (Manço, 1996). Ainsi, il semble qu'en 1990, un quart environ de ce groupe est né en Belgique : ce taux est fort bas par rapport aux jeunes étrangers toutes

¹⁰ La communauté turque de Belgique compte environ 90'000 personnes (+/-10% de la population étrangère du Royaume), dont la moitié est installée à Bruxelles et en Wallonie. Dans cette partie du pays, on compte actuellement près de 3'000 hommes turcs de 19 à 26 ans et près de 3'500 hommes turcs de 21 à 31 ans.

nationalités confondues. Le séjour en Belgique des jeunes Turcs est également moins long comparé à celui des autres jeunes étrangers. Dans le groupe turc – où, en général, peu de personnes entreprennent des études de longue durée –, le taux d'activité est de 46%, contre 40% seulement dans le groupe général. Par ailleurs, un jeune turc sur quatre a fondé sa propre famille, ce qui est nettement supérieur comparé aux autres nationalités.

Le niveau de scolarisation des parents turcs est généralement très bas, beaucoup plus bas que celui de n'importe quel autre groupe envisagé par l'enquête de 1990: le tiers des hommes et la moitié des femmes ne furent jamais scolarisés. Si 45% des parents turcs émettent le désir de rentrer dans leur pays d'origine (35% dans le groupe général), 12% ont acheté une maison en Belgique (38% dans l'échantillon global). Parallèlement, la moitié des jeunes turcs préfèrent la compagnie de leurs nationaux (contre 21% pour le groupe composite) et seulement un quart des jeunes de nationalité turque ont déclaré fréquenter régulièrement une association. Ce taux est nettement plus bas que ce que l'on observe chez les jeunes d'autres nationalités. L'enquête réalisée en 1990 nous apprend également que, comparé à des jeunes étrangers d'autres nationalités, un jeune turc sur cinq estime être en général «moins bien traité». Dans le groupe composite, un jeune étranger sur trois pense au contraire que sa situation est plus enviable que les autres. Un tiers des Turcs déplorent en outre avoir subi un acte à caractère raciste (et ce, principalement dans une école ou dans un lieu de loisirs) contre un quart seulement des jeunes étrangers tout-venant (Manço, 1992).

Les jeunes turcs vivent, au début des années '90, une scolarisation particulièrement difficile : 2/3 d'entre eux ont échoué au moins une fois à l'école primaire (contre 44% dans le groupe général) et la majorité des jeunes turcs ont fréquenté une section professionnelle de l'enseignement secondaire. Près de la moitié des jeunes travailleurs turcs sont des manoeuvres non qualifiés. Mais il faut également constater qu'en règle générale, leur niveau de salaire n'est pas moins élevé que celui de l'ensemble des jeunes étrangers. 26% des travailleurs turcs sont employés par un employeur de leur nationalité : ce taux est nettement plus élevé que chez les autres groupes de travailleurs. Ceci rend compte de la vitalité du réseau commercial «communautaire» au sein du groupe turc (Manço et Akhan, 1994). La moitié (39% dans le groupe tout-venant) des jeunes Turcs portent un regard optimiste sur leur futur : pourtant, 7 jeunes travailleurs turcs sur 10 ont déjà été chômeurs au moins une fois. Les travailleurs turcs ne restent cependant jamais longtemps au chômage : 40% d'entre eux ont chômé moins de 5 mois alors que 40% des jeunes chômeurs toutes nationalités confondues sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an (Manço, 1996).

5.6 *Jeunes Turcs dans l'ensemble de la population immigrée turque*

L'enquête effectuée en 1995 sous la coordination de la V.U.B. permet de situer *les conditions et attitudes des jeunes turcs (personnes de 19 à 31 ans) dans l'ensemble de la population turque installée en Belgique.*

Si l'impression générale qui se dégage de cet exercice est le constat d'une reproduction d'états, de comportements et d'attitudes des «vieux» parmi les «jeunes», une première série de différences se remarque tout de même. Elles sont cependant logiques : près du tiers des personnes de 19 à 31 ans sont nées en Belgique, ce qui constitue un taux beaucoup plus élevé que celui constaté auprès des personnes turques de plus de 31 ans. Pratiquement l'ensemble des hommes de plus de 31 ans sont mariés, ceux-ci constituent moins de 80% de la population âgée de 19 à 31 ans; les pères de plus de 3 enfants représentent 80% de l'échantillon des Turcs de plus de 31 ans, ces mêmes constituent seulement 8% des personnes turques de la classe 19-31. Mais, bien sûr, on doit considérer que cette classe d'âge, encore jeune, n'a pas terminé son cycle de fécondité.

On constate par ailleurs que les Turcs de 19 à 31 ans ont une maîtrise de la langue française bien plus ample que leurs aînés : 59% d'entre eux rédigent sans problème une lettre dans cette langue, contre seulement 13% des personnes plus âgées. Près de 64% des personnes de 19 à 31 ans lisent des journaux en français, ce taux n'est que de 25% parmi les aînés. On peut penser que la maîtrise de la langue du pays d'accueil sera encore plus développée parmi la population *des jeunes de moins de 19 ans*, entièrement scolarisée en Belgique. En effet, la classe 19-31 constitue aujourd'hui un groupe intermédiaire et hétérogène entre les primo-migrants et la majeure partie des jeunes, nés après l'immigration en Belgique.

Sur le plan économique, les personnes de plus de 31 ans tracent un tableau sans surprises, avec une part importante de (anciens) mineurs, tandis que c'est le secteur des services qui occupe la majorité des Turcs de la classe 19-31. Si la moitié des personnes relativement âgées ont connu le chômage, celles-ci sont 1,5 fois plus nombreuses parmi les jeunes de 19 à 31 ans. La fragilisation de la condition socio-économique de cette classe par rapport à ses prédécesseurs se remarque également dans l'attrait plus important qu'exerce parmi eux le marché du travail indépendant qui se présente sous la forme d'une constellation de petites entreprises à grands risques; la main-d'oeuvre y est essentiellement composée de compatriotes. Parallèlement à cette fragilisation socio-économique, le sentiment de discrimination est davantage présent parmi les jeunes que parmi les vieux : 40% des personnes turques de 19 à 31 ans expriment ce sentiment, contre 24% seulement parmi les hommes plus âgés.

5.7 Différences hommes/femmes

Bien que la recherche concerne uniquement la population masculine, il n'est pas sans intérêt de comparer les cas des hommes et des femmes. Selon l'enquête de Manço et Manço (1991) ayant porté paritairement sur des jeunes des deux sexes, le sous-échantillon des jeunes hommes turcs semble présenter un niveau de réussite scolaire (du moins en ce qui concerne les cycles primaire et secondaire inférieur) légèrement moins brillant que le sous-échantillon féminin correspondant. Cette observation est également présente dans de nombreuses autres études (p. e., Tribalat, 1995): les filles étrangères bénéficient d'une scolarité de meilleure qualité (échecs moins nombreux, orientations plus valorisées, meilleure maîtrise du français, ...). Les femmes turques ont, par ailleurs, un taux d'activité économique moins important que les hommes de la même nationalité. Les travailleuses sont, plus couramment que les travailleurs, présentes dans le secteur hôtels-restaurants-cafés (HORECA) et autres services. L'âge de mariage est plus bas dans le cas des femmes. Les Turques se déclarent, en outre, plus croyantes et pratiquantes que les Turcs; elles semblent également nourrir davantage l'idée d'une installation définitive en Belgique : projets de naturalisation plus nombreux, sentiment d'être bien en Belgique, ...

6. Resultats : évolution entre 1990 et 1995

6.1 Indicateurs socio-culturels

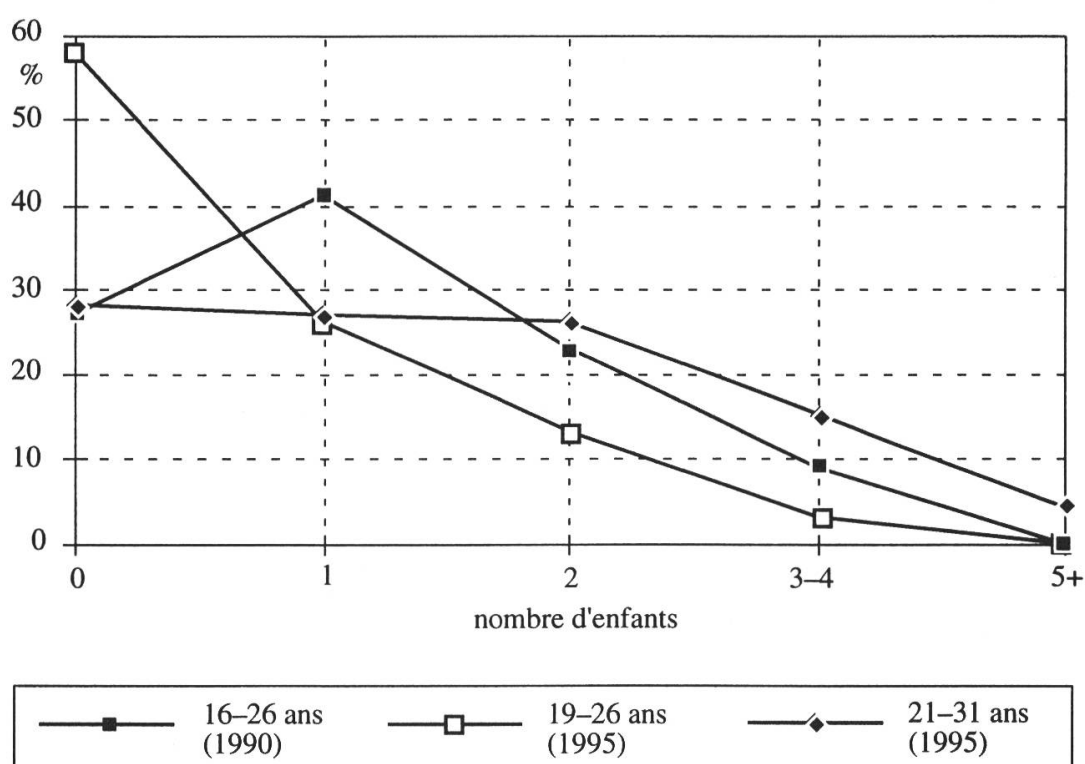
En cinq années, la proportion de jeunes hommes turcs de 19 à 26 ans, *nés en Belgique* est passé de 27 à 38%.

Dans le même laps de temps, la proportion de *mariés* a également augmenté; mais, cette observation peut être trompeuse, compte tenu de la différence dans la définition des classes d'âge (16–26 en 1990 et 19–26 en 1995). Par contre, on peut considérer comme fiable l'information suivante : le taux d'hommes mariés parmi les jeunes turcs de 21–31 ans, en 1995, (81%) est 3,9 fois plus élevé que celui constaté, cinq ans plus tôt, parmi le groupe des jeunes 16–26. Près de 78% des jeunes célibataires de 1990 se sont donc mariés durant la période d'observation.

On constate également une différence entre les groupes comparés, en ce qui concerne le *nombre d'enfants* engendrés par les jeunes époux. Alors qu'en 1990, près de 30% des jeunes mariés de moins de 26 ans n'avaient pas d'enfant et 40% n'en avaient qu'un seul, en 1995, près de 60% des jeunes mariés de moins de 26 ans n'ont pas d'enfant. Cette observation montre que, malgré un nombre important de mariages, le nombre de jeunes parents turcs ayant des

enfants avant l'âge de 26 ans recule (graphique 4). Le même graphique permet de montrer que le groupe des jeunes mariés de 16–26 ans qui n'avaient pas d'enfant en 1990 (28%), n'en n'ont toujours pas en 1995: le groupe de jeunes mariés sans enfants de 21–31 ans représente, en 1995, une proportion de 27%. Par contre, dans environ 13% des jeunes ménages turcs qui avaient déjà un ou des enfants, en 1990, il y a eu de nouvelles naissances pendant la période d'observation.

Graphique 4
Nombre d'enfants (en %)

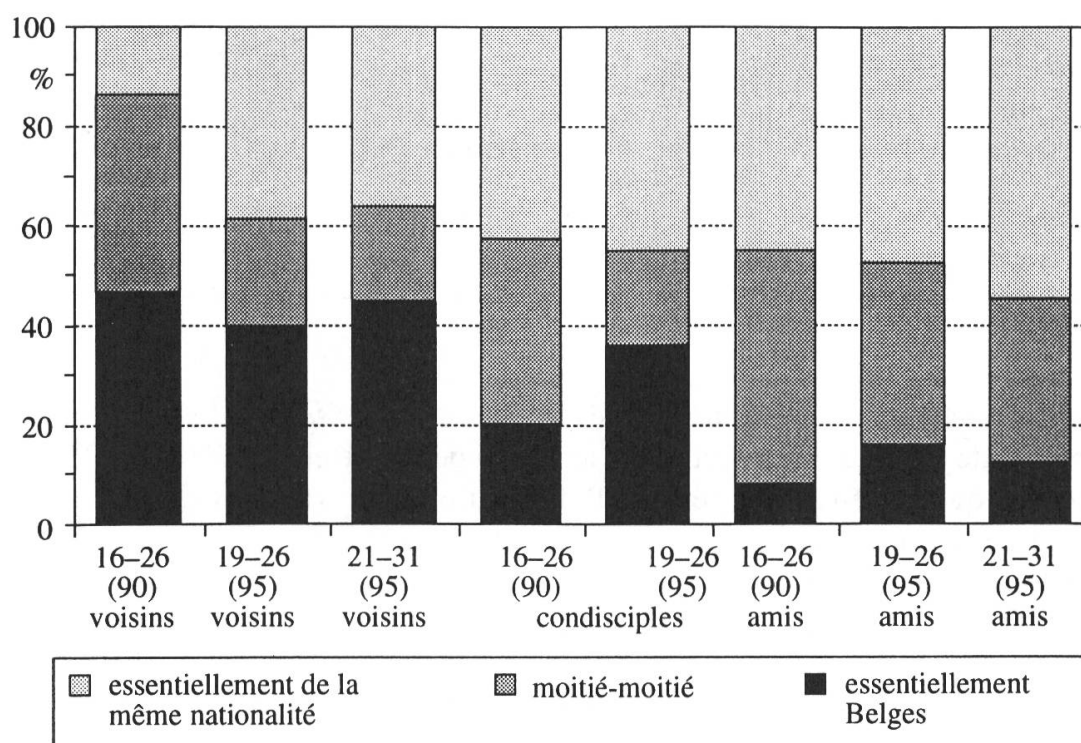


Les observations montrent encore que le niveau de *maîtrise de la langue française* (lecture de journaux et rédaction de lettres) a peu varié entre 1990 et 1995 pour la classe qui, au début de la période d'observation, avait 16–26 ans. En revanche, la classe qui suit ce premier groupe (jeunes de 19–26 ans en 1995) accuse une maîtrise nettement plus approfondie : plus de 70% des jeunes turcs de 19–26 ans déclarent lire des journaux et rédiger des lettres en français; ces taux étaient respectivement de 52 et 43% parmi les jeunes 16–26 en 1990. Cette amélioration doit s'expliquer par l'assainissement de la condition scolaire des jeunes Turcs (cfr. infra), puisque l'observation des pratiques sociales (fréquentation d'associations, d'amis francophones, etc.) ne permet guère de constater

une évolution susceptible d'expliquer le développement de la maîtrise linguistique.

Toutefois, *la nationalité des pairs* introduit une nouvelle dimension dans la recherche : ainsi, si l'on considère la nationalité des condisciples (à l'école secondaire inférieure), des voisins et des amis des jeunes Turcs (graphique 5), on constate un renforcement, parmi les jeunes de 21–31 ans (1995), de la tendance à privilégier la compagnie ou la proximité des personnes de leur nationalité (amis, voisins), tendance déjà observée auprès du groupe de 16–26 ans en 1990. Par contre, les jeunes de la «nouvelle classe» (19–26 ans en 1995) semblent préférer davantage que les jeunes Turcs du même âge en 1990, la compagnie (amis, condisciples) des autochtones. Les deux évolutions constatées se font au détriment du nombre de personnes qui déclarent fréquenter des amis «de toutes nationalités» (graphique 5), de sorte que le tableau général donne une impression de dualisation des attitudes : les uns (plus âgés) renforçant (ou contraints à renforcer) une sorte de repli communautaire, les autres (plus jeunes) privilégiant, au contraire, une stratégie d'assimilation.

Graphique 5
Nationalité des condisciples, amis et voisins (en%)



Parallèlement, on semble enregistrer une augmentation du *nombre de croyants et de pratiquants* parmi les jeunes turcs : quel que soit le groupe d'âge, pratiquement l'ensemble des jeunes turcs se déclare croyant, ce taux était, en 1990, de 88%. Parmi les croyants, huit sur dix se disent «pratiquants» (fréquentation régulière de la mosquée, pratique du jeûne au mois de ramadan); il y a 5 ans, cette proportion était de 52% seulement. Cependant, les items ayant permis de fixer ces résultats sont formulés de manière beaucoup plus précise dans le questionnaire utilisé en 1995. La différence observée ici est donc à considérer comme une simple indication demandant confirmation.

La volonté de retour au pays d'origine ne subit, en revanche, aucune évolution significative, elle reste dans des limites marginales : 10–15% des jeunes envisagent ce retour. Le projet de *naturalisation* semble, par contre, plus présent parmi la population turque de Belgique, puisque le taux de naturalisés qui était, en 1990, de 3%, dans la population jeune d'origine turque, passe, en 1995, à 10% pour les 21–31 ans et à 17% pour les 19–26 ans. Mais, étant donné les différences de définition des deux échantillons, nous devons, ici aussi, considérer ce résultat avec prudence : le taux des naturalisés pourrait être actuellement plus importante encore; d'autant plus que la législation en matière de changement de nationalité s'est considérablement simplifiée ces dernières années¹¹.

Une autre donnée remarquable est *le sentiment de discrimination* éprouvé par les jeunes étrangers («vous sentez-vous mieux, aussi bien ou moins bien traité que les autres ?»). En 1990, 19% des jeunes Turcs de 16–26 ans estimaient être moins bien traités que les autres, pour la même classe d'âge, ce score est aujourd'hui de 33%; les personnes de 21–31 ans qui émettent le même jugement représentent 40%.

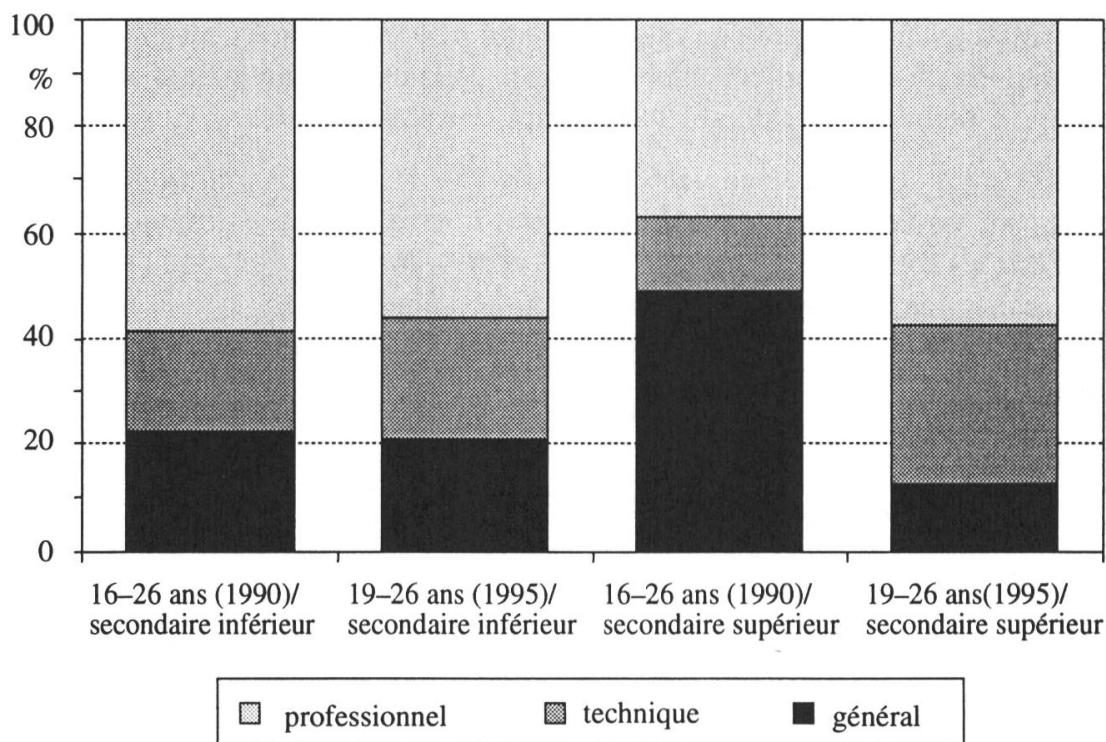
6.2 Indicateurs de scolarité

Les jeunes ayant effectué leurs classes primaires en Belgique représentaient, en 1990, 69% dans le groupe des 16–26. Ceux-ci représentent actuellement 75% (dans la classe 19–26). Une augmentation touche également les jeunes ayant suivi, après leur *scolarité* initiale, une formation professionnelle : 9% en 1990, ils représentent, en 1995, 15%. Mais l'essentiel de l'évolution concerne la durée et le taux de certification des études secondaires suivies par les jeunes Turcs de Belgique.

11 Les Turcs qui optent pour une seconde nationalité peuvent conserver leur passeport d'origine. De plus, l'Etat turc dispense de service militaire les hommes ayant répondu à l'obligation de milice dans leur seconde patrie. Cette remarque permet de souligner le rôle que peuvent jouer les politiques des pays pourvoyeurs de main-d'oeuvre dans le processus d'intégration de leurs ressortissants à l'étranger.

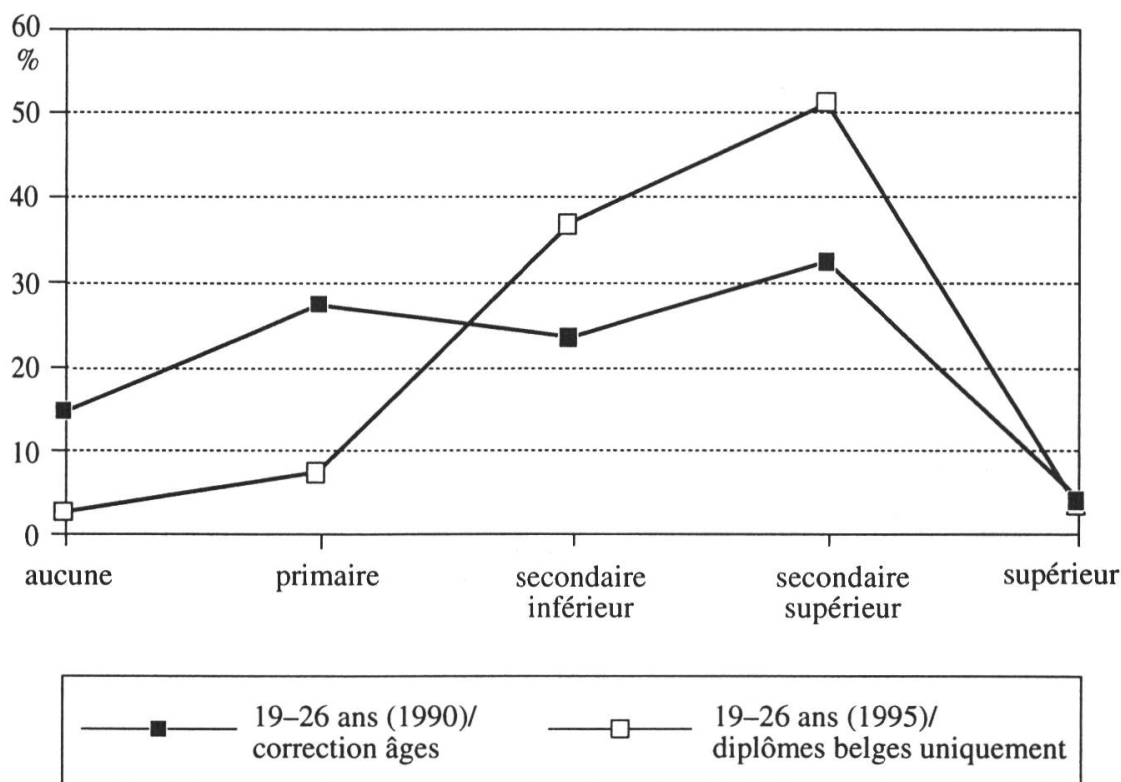
Ainsi, dans la classe des moins de 26 ans, on ne constate aucune différence entre la distribution des *formes d'enseignement du secondaire* inférieur, en 1990 et en 1995. La sur-représentation des jeunes fréquentant, en 1990, la forme générale de l'enseignement secondaire supérieur est uniquement due à l'abandon précoce de la scolarité par des jeunes inscrits dans d'autres formes d'enseignement. Actuellement, les proportions respectives des jeunes fréquentant l'enseignement général, technico-artistique et professionnel sont ramenées dans des limites classiquement observées parmi la population des jeunes Turcs (graphique 6). Le changement porte donc uniquement sur la durée des études : il y a cinq ans, de nombreux étudiants des cycles professionnels (qui ne donnent pas accès aux études supérieures ou universitaires) abandonnaient leur scolarité avant d'entamer l'enseignement secondaire supérieur.

Graphique 6
Formes d'enseignement dans le secondaire (en %)



L'accès à la *certification* scolaire est néanmoins positivement influencé par la situation qui vient d'être exposée. En effet, alors qu'en 1990, à peine un jeune Turc (19-26 ans) sur trois avait son diplôme d'études secondaires supérieures, aujourd'hui cette proportion est de plus de 50%. L'amélioration de la certification dans le cycle secondaire ne semble cependant pas encore toucher le cycle supérieur (graphique 7).

Graphique 7
Certification scolaire (en %)

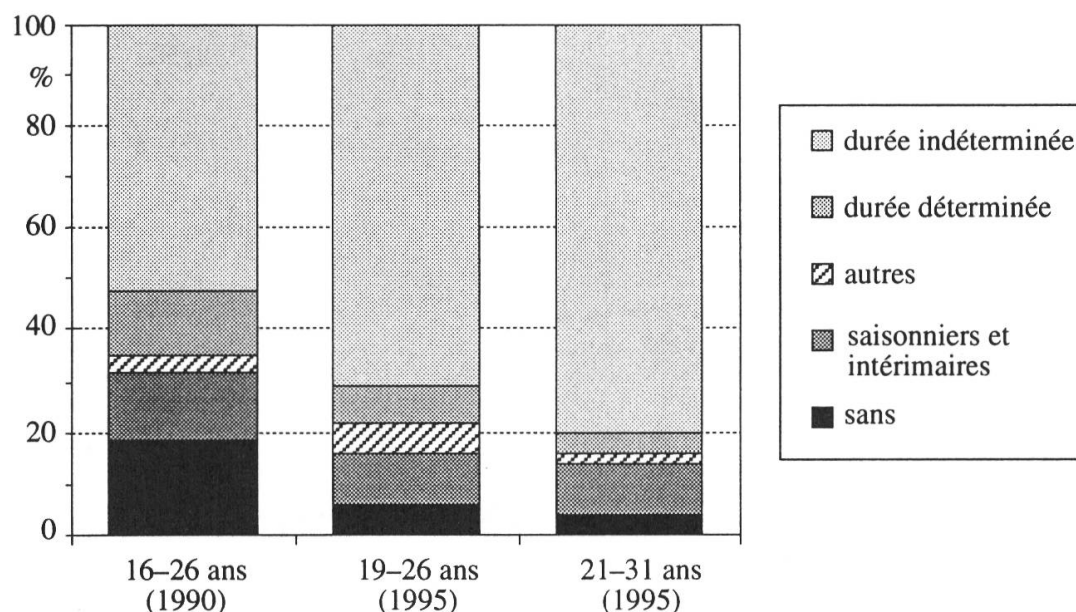


6.3 Indicateurs socio-économiques

Selon les données, il semble que *l'insertion professionnelle* de certains jeunes occupés se soit renforcée pendant la période d'observation : ainsi, les jeunes occupés sous un régime de temps partiel sont légèrement moins nombreux. De la même manière, moins de jeunes reconnaissent, aujourd'hui, devoir recourir à un emploi complémentaire. Il semble que par rapport à 1990, moins de personnes soient aujourd'hui employées par de petites entreprises (moins de 5 personnes). Enfin, on constate avec le graphique 8 que la part des contrats d'emploi à durée indéterminée a compressé, en 1995, les autres formes d'embauches moins sûres. Mais les différences de définition entre les échantillons comparés (classes d'âges) nous poussent, ici encore, à interpréter de manière vigilante.

Parallèlement à ce constat de stabilisation professionnelle pour certains, on remarque également que d'autres s'enlisent dans le *chômage*. Selon l'enquête de 1995, 65% des actifs (= travailleurs occupés et au chômage) de 19-26 et 74% des actifs de 21-31 ans ont connu le (sont au) chômage. Ces personnes

Graphique 8
Types de contrat d'emploi (en %)



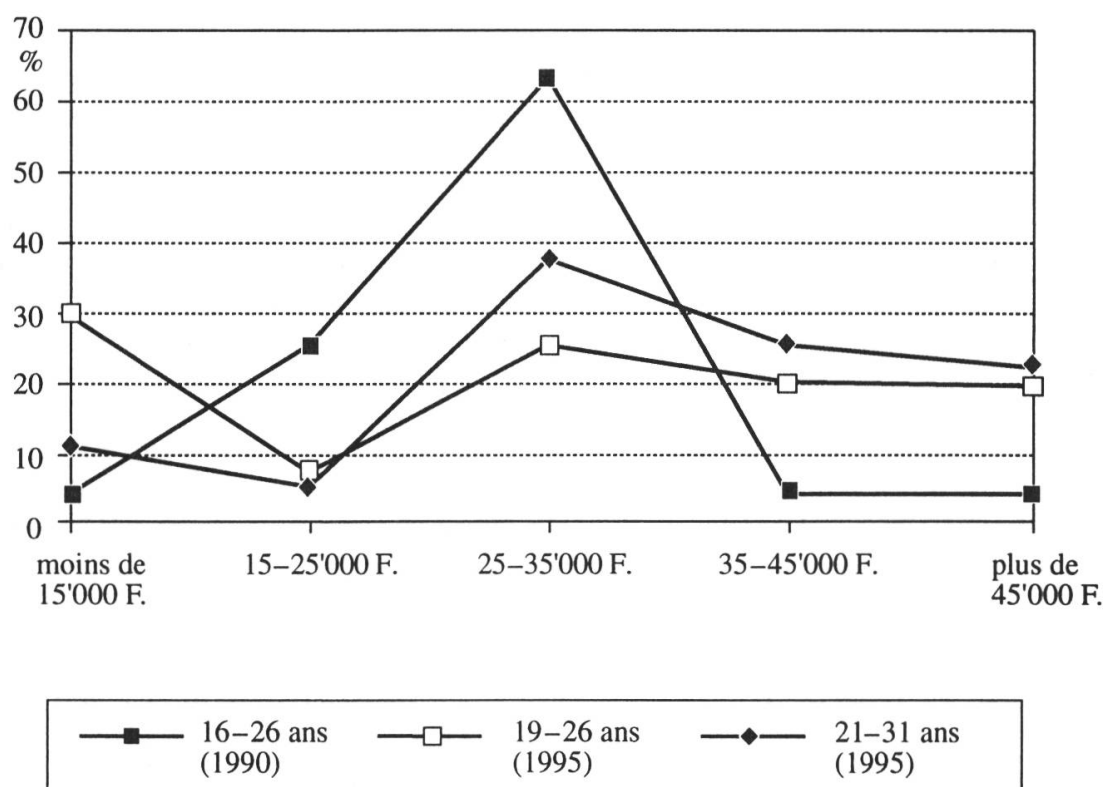
représentaient 70% de l'échantillon de 1990. On remarque une augmentation du nombre d'actifs affiliés à un syndicat; il s'agit probablement d'affiliation de chômeurs¹². Les travailleurs au chômage depuis plus de 24 mois représentait 11% des actifs en '90, actuellement, ils représentent de 40 à 50% selon les classes d'âge. L'incidence du chômage ne change donc pas, tout en restant importante. De plus, on constate que les chômeurs restent sans emploi des durées de plus en plus longues.

On remarque encore que c'est la mobilisation des relations personnelles qui devient en 1995 la méthode de recherche d'emploi la plus utilisée : la moitié des emplois trouvés le sont grâce à la médiation de proches.

L'évolution sur cinq ans du *statut pécuniaire* (salaires mensuels nets) des jeunes travailleurs turcs montre clairement que se vit une dualisation au sein de ce groupe : les personnes situées aux extrémités de l'éventail des revenus sont plus nombreuses qu'en 1990 (graphique 9).

12 En Belgique, les syndicats de travailleurs sont partenaires de l'Etat en ce qui concerne la gestion de la caisse d'allocations de chômage.

Graphique 9
Rémunérations mensuelles nettes (en %)



7. Conclusions : vers une relecture des concepts

Nous avons tenté d'évaluer l'évolution des conditions de vie et des comportements des jeunes issus de l'immigration dans le cadre d'une démarche méthodologique se basant sur la comparaison des données d'enquêtes. L'analyse empirique portant sur des jeunes hommes de nationalité turque installés en Belgique francophone a permis deux types de comparaisons temporelles : (1) l'évaluation de l'évolution des conditions de vie et des attitudes des jeunes Turcs de 16 à 26 ans entre 1990 et 1995; (2) l'évaluation du devenir des jeunes Turcs ayant de 16 à 26 ans en 1990, cinq années plus tard, à l'âge de 21 à 31 ans.

Les *résultats* principaux montrent une dualisation de ce groupe en ce qui concerne la stabilité professionnelle, alors que l'amélioration de la condition scolaire semble générale. Cette observation paradoxale permet de vérifier à l'échelle de toute une région les conclusions de certaines monographies locales (Manço, 1995). On observe donc un approfondissement de l'insertion scolaire

des jeunes turcs qui, dans le cas des plus jeunes, rime avec une préférence pour la compagnie d'amis autochtones. Cet élan ne trouve pourtant pas son équivalent sur le marché de l'emploi où l'insertion des jeunes travailleurs étrangers est entravée par une crise persistante de l'emploi et des attitudes discriminatoires dont l'étude par des moyens appropriés devient une urgence. On constate néanmoins que certains travailleurs, parmi les plus âgés (probablement déjà occupés il y a 5 ans), renforcent la stabilité de leur emploi.

Enfin, dans le domaine socioculturel, c'est d'une diversification des valeurs dont il faut parler : on semble observer une certaine augmentation de la pratique religieuse qui se double d'une nette amélioration de la maîtrise du français, de l'affirmation des projets d'installation définitive en Belgique, ainsi que d'une baisse de la natalité au sein des jeunes ménages.

Des analyses périphériques réalisées dans le cadre de cette étude montrent également qu'il existe des différences entre la population turque installée en Flandre et celle installée dans les régions francophones du pays. Ces différences montrent que la structuration des groupes immigrés n'est pas insensible à la diversité des politiques d'intégration. L'approche développée en Flandre est plutôt communautariste, alors que celle appliquée à Bruxelles et en Wallonie s'inspire du modèle républicain français. La teneur des réponses obtenues auprès des interviewés s'en ressent : les Turcs de Flandre apparaissent plus conservateurs que ceux du sud du pays. En revanche, parallèlement à la différence de vitalité économique entre le sud et le nord du royaume, on remarque une meilleure insertion professionnelle parmi les Turcs de Flandre.

Un constat parallèle est fourni par la comparaison entre les hommes et les femmes. On remarque une meilleure insertion scolaire parmi ces dernières alors même qu'elles apparaissent également plus attachées tant aux valeurs culturelles d'origine (par exemple la pratique religieuse) qu'à l'idée d'une installation définitive en Belgique¹³.

Ces constats imposent une relecture critique du concept d'assimilation culturelle, par trop linéaire. Il est, d'une part, évident que quel que soit le niveau d'insertion scolaire des jeunes issus des couches récentes de l'immigration, la conjoncture de l'emploi entravera leur accès à la stabilité socioprofessionnelle. D'autre part, au-delà des déterminismes économiques, il semble de plus en plus affirmé que l'intégration, c'est-à-dire, la participation économique et socioculturelle du groupe minoritaire, en tant que groupe, soit *la résultante d'un équilibre psychosocial entre les attitudes conservatrices et assimilatrices*

13 Les différences dans l'évolution des hommes et des femmes issus de l'immigration plaide pour une prise en compte particulière de chacun des deux cas.

des acteurs issus de l'immigration (Manço, 1996). Cette position, qui a l'avantage de clarifier les relations entre l'assimilation et l'intégration, plaide pour un approfondissement de la recherche sur les processus d'équilibration et d'adaptation culturelle ou identitaire des minorités issues de l'immigration.

Comme on le voit à travers l'exemple des jeunes, *les groupes immigrés construisent des modes de vie et de pensée syncrétiques* en adoptant des pratiques nouvelles ou en conservant des comportements communautaires suivant les situations et les besoins auxquels ils font face.

Ainsi, certains domaines de la vie sociale peuvent évoluer rapidement pour s'assimiler aux comportements autochtones, dans d'autres domaines par contre des codes de conduite originels pourront être préservés. Dans le cas des Turcs de Belgique, il semble donc être question d'une telle «*hétéropraxie*» (Lesthaeghe et Surkyn, 1995). *Il s'agit d'un projet d'intégration innovateur qui consiste à «nouer» les destins de la logique des minorités et celle de l'assimilation individuelle.*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Born, Michel et al. (1988), *Regards sur les immigrés, Objectifs immigrés*, 5–30.
- Clockeur, Renaud et al. (1995), *Transferts, flux, réseaux de solidarité entre générations*, Bruxelles: S.S.T.C.
- Delville, Jean-Christophe (1992), *Eléments pour une théorie des enquêtes par quotas*, in: Association pour la Statistique et ses Utilisateurs (A.S.U.), *La qualité des informations dans les enquêtes*, Paris: Dunod, 345–364.
- Feld, Serge (1992), *Convergences et divergences démo-sociales des populations immigrées. Evolution de la fécondité et de l'emploi des étrangers en Belgique*, Liège: Groupe de Recherches Economiques et Sociales sur la Population (document de travail n° 10).
- Feld, Serge et Altay Manço (1994), *Transmission entre génération d'immigrés et intégration*, in: Pierre Pestiau, Ed., *Héritage et transmissions intergénérationnelles*, Bruxelles: De Boeck, 145–182.
- Gavray, Claire et Michel Born (1995), *Dynamique des inégalités*, Bruxelles: S.S.T.C.
- Grémy, Jean-Pierre (1992), *La formulation des questions d'enquête : son effet sur les réponses*, in: Association pour la Statistique et ses Utilisateurs (A.S.U.), *La qualité des informations dans les enquêtes*, Paris: Dunod, 97–114.
- Jacquemain, Marc et al. (1994), *L'identité wallonne saisie par enquête. Une approche constructiviste de l'identité collective*, *Res Publica*, XXXVI, 3–4, 343–359.
- Lesthaeghe, Ron et Johan Surkyn (1995), *Heterogeneity and Social Change: Turkish and Moroccan Women in Belgium*, *European Journal of Population*, 11, 1–29.
- Manço, Altay (1992), *Jeunes turcs en Belgique francophone : une enquête*, *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le Monde turco-iranien*, 13, 95–100.

- Manço, Altay (1995), Les Turcs à Cheratte : Concentration spatiale et stratégies d'insertion dans un faubourg industriel liégeois, *Espace-Populations-Sociétés*, 3, 369–380.
- Manço, Altay (1996), Dynamiques psychosociales de l'intégration des jeunes issus de l'immigration turque et marocaine : hypothèse d'une équilibration entre un pôle de conservation et un pôle d'assimilation, in: Espace Arabesque, *La Méditerranée au masculin: hommes issus de l'immigration*, Bruxelles: Ed. Sabir, 81–108.
- Manço, Altay et Oya Akhan (1994), La formation d'une bourgeoisie commerçante turque en Belgique, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, X, 2, 149–162.
- Manço, Altay et Ural Manço (1996), Turcs de Belgique : le repli communautaire comme dynamique d'intégration ?, *Annales de l'Autre Islam*, 3, 111–124.
- Manço, Altay et Ural Manço (1993), L'intégration : histoire d'une idéologie, in: André Collot et al., Ed., *La pluralité culturelle dans les systèmes éducatifs européens*, Nancy: ARIE/CRDP, 197–201.
- Manço, Altay et Ural Manço (1990–1991), Enquête auprès des jeunes issus de l'immigration sur l'insertion aux structures de formation et au marché du travail, in: Serge Feld, Ed., *Le processus d'intégration économique et sociale de la population étrangère sur le marché du travail en Belgique (francophone)*, Liège: Groupe de Recherches Economiques et Sociales sur la Population (documents de travail n° 3 à 7).
- Mehrländer, Ursula (1988), Trends and Developments in Migration Studies in Western Europe, *International Migrations*, XXVI, 4, 218–227.
- Ouali, Nouria et Andrea Rea (1994), La scolarité des élèves d'origine étrangère : différenciation scolaire et discrimination ethnique, *Critique régionale*, 21–22, 7–56.
- Pagès, Jean-Paul et al. (1992), Stabilité des structures dans les enquêtes de suivi des opinions, in: Association pour la Statistique et ses Utilisateurs (A.S.U.), *La qualité des informations dans les enquêtes*, Paris: Dunod, 441–464.
- Tribalat, Michèle (1995), *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris: La Découverte.

Adresse de l'auteur:

Altay Manço,
 Université de Liège, Faculté d'économie, de gestion et des sciences sociales,
 Groupe de Recherches Economiques et Sociales sur la Population (G.R.E.S.P.),
 7, Boulevard du Rectorat B. 31/Boîte 9, B-4000 Liège - Sart Tilman - Belgique